COMPÉTITIONS AMATEURS

TOUT CE QUI VA CHANGER EN 2016

Tous les quatre ans, l'AEG, l'Association européenne de golf, propose aux fédérations des évolutions des règlements des compétitions amateurs et du système de calcul des index des joueurs. Parmi les changements adoptés en France pour 2016 : l'évolution des catégories d'âge mid-amateurs et seniors, le changement de calcul de la ZTA ou encore la suppression de remontée pour les joueurs dont l'index est supérieur à 18.4.

PAR LUDOVIC PONT (TEXTE). PHOTOS DR.

LES CATÉGORIES D'ÂGE

De nouvelles catégories pour les mid-amateurs et les seniors

L'AEG, l'Association européenne de golf, a annoncé lors de sa dernière assemblée générale en novembre, la modification des catégories d'âge pour ses championnats d'Europe mid-amateurs et seniors messieurs. Ainsi, en 2016, les joueurs amateurs seront considérés comme « mid-amateurs » à partir de 30 ans (contre 35 auparavant), tandis que l'on deviendra « senior » dès l'âge de 50 ans (contre 55 précédemment). La Fédération française de golf, comme la plupart des autres fédérations européennes, s'est donc alignée sur cette décision de l'AEG en appliquant ces nouveaux âges d'entrée à toutes les compétitions fédérales, individuelles et par équipes. En revanche, la catégorie senior 2 débutera toujours à 65 ans pour les messieurs.

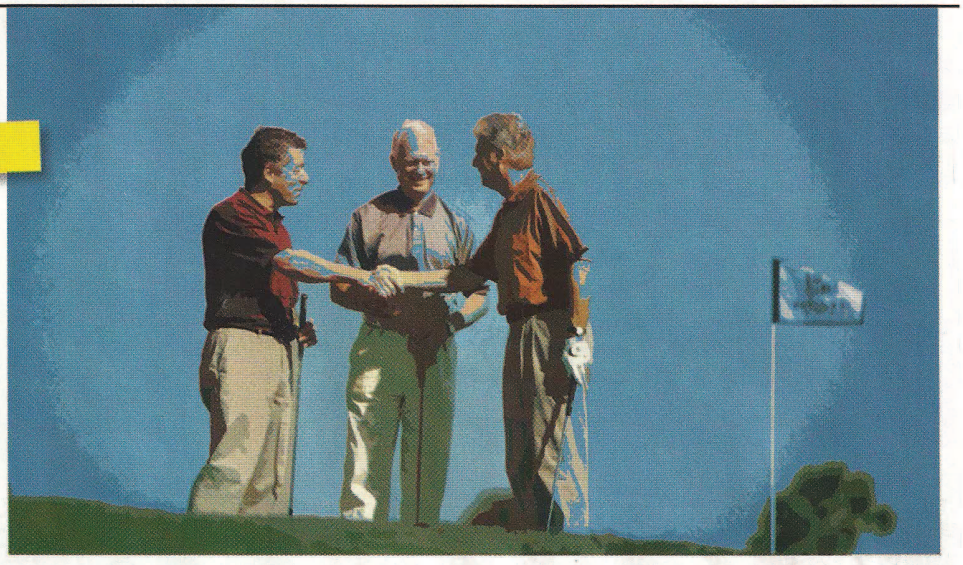

Ce que cela va changer :
Ces évolutions d'âge d'entrée dans les catégories mid-amateurs et seniors ont été motivées par deux volontés principales : créer une cohérence entre les messieurs et les dames (depuis des années, ces dernières étaient mid-amateurs à 30 ans et seniors à 50 ans) mais aussi aligner l'âge des seniors amateurs sur celui des pros seniors. Résultat, ces changements vont permettre à davantage de joueurs de se mesurer à des golfeurs de leur génération. Autre conséquence, le niveau de jeu des Grands Prix et des championnats de France individuels et par équipes de ces deux catégories devrait augmenter sensiblement avec l'arrivée de ces « jeunes » recrues.

LE CALCUL DE L'INDEX

Plus de remontée pour les joueurs dont l'index est supérieur à 18.4

C'est la grande nouveauté 2016 du système de handicap ! Les joueurs de catégories 4 (de 18.5 à 26.4), 5 (de 26.5 à 36) et 6 (37 et plus) ne remonteront plus leur index de 0.1 en cas de contre-performance. *« Certains de ces joueurs ont tendance à se désintéresser des compétitions. L'idée est donc de lever certains freins pour qu'ils retrouvent l'envie de disputer des épreuves et y prennent davantage de plaisir »*, explique Arnaud Bonardi, directeur sportif du département amateur et professionnel à la FFGolf.

Ce que cela va changer :
Les joueurs classés 18.5 ou plus n'auront désormais plus rien à perdre en faisant des compétitions ! En cas de contre-performance, leur index ne bougera pas. En cas de performance, en revanche, leur index baissera comme avant, soit de 0,4 par point au-dessus d'un score de 36 points net stableford pour les joueurs de catégorie 4, de 0,5 par point au-dessus d'un score de 36 pour les joueurs de catégorie 5 et de 1,0 par point au-dessus d'un score de 36 pour les joueurs de catégorie 6. Au final, cette mesure devrait inciter cette catégorie de joueurs à participer à davantage de compétitions.

Nouveau système de calcul et changement de mode d'application de la ZTA

La ZTA, la zone tampon ajustée, a été conçue il y a quelques années afin de limiter les effets des contre-performances « légères ». Pour chaque compétition, la valeur de cette ZTA est déterminée en fonction de la catégorie du joueur (de 1 à 6 en fonction de son index) et des scores réalisés. Concrètement, lorsqu'un joueur réalise un score inférieur, mais proche des 36 points net stableford, et que ce résultat se situe dans la zone tampon ajustée, l'index du joueur reste inchangé. En 2016, un nouvel algorithme sera mis en place pour le calcul de la ZTA et celle-ci ne sera pas appliquée aux joueurs dont l'index est supérieur à 18.4.

Ce que cela va changer :
Le nouvel algorithme du calcul de la ZTA a pour but de limiter l'utilisation de celle-ci lorsque les conditions de jeu sont normales. En fait, pour les joueurs des catégories 1 à 3 (index entre +4 et 18.4), une ZTA de +1 ou +2 sera appliquée si les scores ont été vraiment mauvais dans l'ensemble. De la même façon, une ZTA de -1 sera appliquée si les scores ont été très bons dans l'ensemble. Par ailleurs, les ZTA à +3 et +4 n'existeront plus. En revanche, le « no-counting » est maintenu en cas de scores extrêmement mauvais dans l'ensemble. L'objectif final est que les baisses d'index effectuées par les joueurs de compétition soient davantage conformes à leurs véritables performances. En résumé, le système devient un peu plus sévère.

Contrôle automatique des compétitions « cartes index »

Baptisées EDS (Extra Day Scores) en Europe et plus connues dans les golfs français sous le nom de « cartes rouges », les cartes index (c'est le nom officiel donné par la FFGolf) sont des parties à deux joueurs minimum, réalisées en dehors des compétitions officielles et dont le résultat est pris en compte pour la gestion de l'index des joueurs. En France, il existe actuellement deux dispositions concernant ce type de compétitions : elles sont strictement limitées aux golfeurs dont l'index est supérieur à 11.4, et les joueurs de 16 ans et moins peuvent en faire cinq au maximum. En 2016, une nouvelle disposition sera ajoutée : un contrôle automatique à réception des scores.

Ce que cela va changer :
Jusqu'ici, la FFGolf n'avait pas de moyen de contrôle pour vérifier si la performance d'un joueur avait été réalisée à l'occasion d'une compétition « cartes index » ou si ce joueur avait bien le droit d'y participer, car les modalités de saisie étaient les mêmes que pour une compétition « standard ». À partir de 2016, un contrôle automatique sera effectué dès la réception des scores sur la base de données de la FFGolf. Ainsi, une compétition regroupant moins de six joueurs sera automatiquement considérée comme une épreuve « cartes index ». De fait, si un joueur qui n'avait pas le droit de participer à cette épreuve l'a quand même disputée (par exemple un golfeur dont l'index est inférieur à 11.4), il verra cette compétition enregistrée sur son historique, mais sans aucun changement d'index, à la baisse ou à la hausse.

Mise à la disposition des clubs du système de révision annuelle des index

En 2016, la FFGolf mettra à la disposition des clubs un outil extranet leur permettant d'accéder au système de révision annuelle des index. Ce système, qui est appliqué aux joueurs ayant rendu au minimum huit cartes en deux ans, indique, pour les joueurs concernés, une proposition d'index ajusté qui doit être ensuite validé ou non par la commission sportive du club.

Ce que cela va changer :
Ce système a pour objectif de permettre aux clubs d'ajuster, en général d'un ou deux points à la baisse ou à la hausse, l'index de leurs joueurs, si celui-ci n'est pas en adéquation avec leur véritable niveau de jeu. Ce système pourra concerner, par exemple, un golfeur en pleine progression qui joue nettement mieux que son index, ou, à l'inverse, un golfeur qui s'est arrêté longtemps, et dont le niveau de jeu, en baisse, ne correspond plus à son index. L'idée générale est que chaque joueur possède l'index le plus juste possible.

TROIS QUESTIONS À

Christophe Muniesa,
directeur technique national de la FFGolf.

Pour quelles raisons avez-vous décidé de supprimer les remontées d'index pour les joueurs classés au-dessus de 18.4 ?
Cette décision a été imposée par l'Association européenne de golf qui regroupe 46 pays parmi lesquels la France. Dans l'ensemble de ces pays, on a constaté une baisse de la pratique compétitive sur les épreuves comptant pour l'index. Quand on interroge les joueurs, les deux raisons principales sont le manque de temps pour s'entraîner et le fait de remonter de 0,1 en cas de contre-perfs. Le but de cette mesure est donc de favoriser la pratique compétitive.

Les changements d'âge pour les catégories mid-amateurs et seniors représentent-ils une évolution importante ?
Ces changements offrent un écart plus régulier entre les catégories mid-amateurs, seniors et seniors 2.
De plus, ces nouvelles catégories devraient inciter de nombreux joueurs à participer aux Grand Prix et Trophées Seniors, mais aussi aux compétitions fédérales mid-amateurs qui seront plus nombreuses en 2016.

Êtes-vous favorable aux développements des compétitions « cartes index » ?
Ce système, qui est directement inspiré du système américain, est une très bonne chose. Sachant qu'un tiers des golfeurs français sont indépendants, l'idée est de rendre la pratique compétitive la plus accessible possible tout en conservant les principes habituels de gestion de l'index à la baisse et à la hausse.